



COMPTÉ RENDU REUNION DE CONSEIL 28/10/2020

Présents : P. BELY - S. MARIOT - H. BARDIN - M-R. MICHENEAU - E.ARNOUX - M-C. BAZIN
- L. BENARD - D.FOUCAUD - A. LERMITE - F.OLLIVIER - M. PAQUEREAU - S. PARPAILLON -
- D. RICHARD - JF TOUZEAU

Absent excusé : L.PIHA

VIE COMMUNALE

Garage communal : Un des garages de la commune, situé rue du fournil a été libéré le 1^{er} septembre, le conseil municipal décide de le mettre à disposition gratuitement de l'OGEC qui manquait de place pour le stockage de son matériel. Une convention va être passée à cet effet.

Salle du Foyer Rural : Débutés en novembre 2019, les travaux de la salle du Foyer Rural sont enfin terminés. La cantine a donc pu y reprendre depuis le 2 novembre. Si vous souhaitez rejoindre la cantine, vous devez dorénavant appeler le 02.28.15.03.67.

Une inauguration aura lieu dès que la situation sanitaire le permettra, dans le courant du 1^{er} trimestre 2021 dans le meilleur des cas, au-delà si les choses ne se sont pas suffisamment améliorées.

Les réservations sont néanmoins possibles pour l'année prochaine. La commission « Bâtiments – Voirie » met en place une nouvelle grille tarifaire qui sera diffusée dans le prochain bulletin municipal.

Bulletin Annuel : La commission communication travaille actuellement sur le bulletin annuel 2021. Toute association ou entreprise souhaitant faire paraître un article ou une carte de visite est priée de faire parvenir les éléments rapidement en Mairie, de préférence par mail à contact@la-merlatiere.fr. **Nous vous remercions de faire vite SVP, nous avons des délais à tenir avec l'imprimeur si nous voulons pouvoir sortir le bulletin pour la fin de l'année.**

La Joséphine : La commission animation remercie toutes les personnes qui ont participé à la Joséphine. Si vous souhaitez partager vos photos, n'hésitez pas à les envoyer par mail à contact@la-merlatiere.fr

Eclairage public : Le programme de remplacement des candélabres touche à sa fin. La dernière tranche a concerné la rue Compère Guilleri et le Chemin du Pavé. La municipalité s'excuse pour le temps où ce chemin a été plongé dans le noir mais nous étions tributaires des possibilités d'intervention du SyDEV et de son sous-traitant VFE pour la réalisation des travaux et le rétablissement de l'éclairage. Il reste un candélabre « à boule » au stade mais son remplacement nécessite un déplacement coûteux et n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

CMJ / Téléthon : une vente de gâteaux au profit du Téléthon aura lieu le dimanche 6 décembre 2020 de 10h à 12h30 devant la Salle des Marronniers près des machines à pains. La municipalité se réserve la possibilité d'annuler cette opération si la situation sanitaire l'exige.

ÉPIDÉMIE COVID 19 - IMPACTS DU RECONFINEMENT SUR LA VIE COMMUNALE

Ateliers numériques : Après l'annonce de reconfinement du gouvernement, la municipalité a décidé de reporter les ateliers numériques d'initiation à la tablette qui auraient dû débiter le 2 novembre. Les personnes inscrites seront informées dès que de nouvelles dates seront fixées.

Port du masque : Par arrêté préfectoral en date du 21 octobre 2020, le port du masque est obligatoire sur tout le territoire de la Vendée pour toute personne âgée de plus de 11 ans.

Attestations dérogatoires de déplacement : Les nouvelles attestations dérogatoires de déplacement sont téléchargeables sur le site officiel du gouvernement (www.gouvernement.fr) ou sur le site internet de la Mairie www.la-merlatiere.fr

Mairie : La Mairie reste ouverte aux horaires habituels durant cette période de reconfinement, à savoir : mardi - mercredi - vendredi de 8h30 à 12h00, le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 10h à 12h.

VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque : Suite à l'annonce du deuxième confinement, la bibliothèque est contrainte de fermer ses portes à nouveau à compter du 30/10/2020.

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts : Le rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes a été approuvé par le Conseil Municipal. Celui-ci est consultable sur le site internet <https://www.ccfulent-essarts.fr>

SCOM : Depuis plusieurs années, les vendéens sont les champions du tri. En effet, le département est à la pointe au niveau national pour ce qui est du tri des emballages (106 kg par personne d'emballages, papier et verre en 2019). Le réflexe du tri est désormais bien ancré dans les habitudes et c'est une évolution majeure qui s'est opérée ces dernières années.

Et maintenant ? Trier c'est bien, mais réduire c'est mieux ! Petite devinette : le meilleur déchet est... celui qui n'a pas été produit. Et de loin !

En effet, recycler permet de remettre la matière dans le circuit et éviter de puiser de nouvelles matières premières. Mais ce processus occasionne malgré tout, des transports et consomme de l'eau et de l'énergie.

Alors, faisons encore mieux aujourd'hui en étant les champions de la réduction des déchets. Éviter les emballages, composter, réparer... autant de solutions pour réduire sa production de déchets. Vous pouvez dorénavant télécharger le guide pratique du paillage et du compostage. Le SCOM et TRIVALIS vous accompagnent dans ce changement de comportement. Plus d'infos sur www.scom85.fr ou sur www.trivalis.fr